**Objet :** Suppressions de postes d’enseignants dans les Pyrénées-Atlantiques

 Mesdames les sénatrices, messieurs les sénateurs des Pyrénées-Atlantiques,

 Madame la députée, Monsieur le député

Les décisions annoncées par le ministère de l’Éducation nationale ainsi que les choix de répartition imposés par le rectorat de Bordeaux ignorent la réalité des conditions de travail des élèves et des enseignants et présentent une grande incohérence.

La dotation académique pour le 1er degré de 75 postes pourrait être une bonne nouvelle car elle donne quelques perspectives et va permettre de débuter enfin l’amélioration du régime de décharge des directeurs et directrices. Pour le département des Pyrénées-Atlantiques, la dotation départementale est malheureusement négative avec la suppression de 13 emplois de professeurs des écoles. Alors que le taux d’encadrement actuel n’a déjà pas permis de travailler dans de bonnes conditions cette année scolaire (manque d’enseignants, problème du remplacement, recours aux contractuels), cette dotation négative impactera fortement la préparation de la prochaine rentrée. Même si le contexte démographique semble favorable, cela ne suffira sans doute pas pour mettre en œuvre d’autres mesures tout autant nécessaires : poursuite des dédoublements en grande section en Éducation Prioritaire, limitation à 24 élèves du nombre d’élèves en grande section, CP et CE1, renforcement des Rased, création de postes d’enseignants référents, moyens nécessaires à la coordination des Pial… Enfin, le défi de l’amélioration de l’offre éducative en milieu rural comme milieu urbain ne sera pas relevé

Tandis que les effectifs ne cessent de croître dans le second degré, le gouvernement fait le choix de refuser de répondre aux exigences d’un service public de qualité au nom d’une austérité budgétaire qui ne dit pas son nom. Pour le département des Pyrénées-Atlantiques, cette austérité se traduit concrètement par la suppression de 25 emplois de professeurs dans les collèges et les lycées du département. Avec ces suppressions de postes, le gouvernement refuse d’accompagner la croissance des effectifs (+ 400 élèves dans le 64) en dégradant les conditions de scolarité des élèves, en surchargeant les classes et en accroissant la charge de travail des enseignants.

Depuis le début de la crise, les enseignants ont su répondre présents pour accompagner leurs élèves, pour adapter leur enseignement pendant le confinement, pour mettre en place les différents protocoles sanitaires et pour organiser l’enseignement hybride. L’ensemble des personnels a largement fait la preuve de son implication, de sa motivation et de son pouvoir d’adaptabilité. Alors qu’ils méritent reconnaissance et respect, les personnels de l’Éducation nationale ne comprennent pas la punition imposée par cette carte scolaire 2021.

Je voudrais pouvoir compter sur vous pour défendre l'École de la Nation en militant pour un autre budget, un budget à la hauteur des enjeux éducatifs.

Je vous prie de croire, mesdames les sénatrices et messieurs les sénateurs, à mon attachement au service public d’éducation.

Je vous prie de croire,  madame la députée ou monsieur le député, à mon attachement au service public d’éducation.

 Signature